

*Le Mercure François.*

63

Ledit sieur de Marillac au nom du Roy , au profit dudit de Friquemont. Il fut accordé que le Roy retireroit les garnisons qui estoient dans ce Chasteau , & que son A<sup>e</sup> telle feroit démolir & razer les fortifications, lesquelles seroient marquées & désignées de la part de sa Majesté : & que de telle demolition son Altesse indemniseroit ledit de Friquemont.

De ce Chasteau de Malatour , le Duc de Lorraine & l'Evesque de Mets pretendent chacun le relief.

Par ordonnance dudit sieur de Marillac à Verdun , a esté festee par la ville , & fait l'Office double par les Eglises de la feste de saint Louys , le vingt-cinquième d'Aoust , & le soir dudit iour on fit des feus de ioye , autre force flambeaux que lon mit aux fenestres . Ledit sieur de Marillac fit vn festin , où se trouua le Prince François , Evesque de Verdun : Et dans la Citadelle fut fait aussi vn feu de ioye temply d'artifices .

Fait solem-  
nisé & festex  
le iour de S  
Louys.

Le quatorzième d'Aoust le Prince Laurens de Medicis Oncle du Duc de Florence , arriuua à Mets , & le dix-huitième au Pont à Mousson : le Marquis de Moüy le fut rece-  
voir à l'entree des terres de son Altesse , & l'accompagna iusques à Nancy , où il arriua le dix-neuvième Aoust : ladite Altesse de Lor-  
raine fut au devant iusques au lieu où lon pas-  
s<sup>e</sup> la Moselle , & deslors il luy ceda le dessus .

Le Prince  
Laurens de  
Medicis pas-  
se à Nancy  
pour aller en  
Allemagne .

Tome 13. part. I.



















